

La Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XVI

Québec, 28 novembre 1903

No 15

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 225. — Les Quarante-Heures de la semaine, 225. — Prière quotidienne pendant le mois de décembre, 226. — Prière composée par Notre Saint Père Pie X, 226. — Sa Sainteté Pie X, 227. — Chronique diocésaine, 230. — Les prédications du Pape, 232. — Où s'en vont les Congrégations, 233. — L'émigration bretonne au Canada, 234. — La France du passé, 235. — Question de rubrique, 235. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 236.

Calendrier

29	DIM	*vl	I de l'Avent, 1 <i>cl.</i> , <i>semid.</i> Kyr. de l'Avent. I Vêp du suiv., mém du dim.
30	Lundi	r	S. André, apôtre, 2 <i>cl.</i>
1	Mardi	†vl	De la férie.
2	Mercre.	†r	Jeune. Ste Bibiane, vierge et martyre.
3	Jeudi	b	S. François-Xavier, confesseur, 2nd patron du pays, <i>abl. maj.</i>
4	Vend.	b	Jeune. S. Pierre Chrysologue, évêque et docteur.
5	Samd.	†vl	De la férie.

Les Quarante-Heures de la semaine

29 novembre, Basilique de Québec. — 1^{er} décembre, Grondines. — 3, Sacré-Cœur de Jésus. — 5, Frères de Sainte-Marie (Beauce).

Prière quotidienne pendant le mois de décembre

—○—

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour le prochain rétablissement du pouvoir temporel du Pape.

Résolution apostolique : S'intéresser, au moins par la prière, à cette grande cause.

—●●●—

**Prière composée par Notre Saint Père Pie X
à l'occasion du cinquantenaire de la proclamation du dogme
de l'Immaculée Conception.**

—○—

Vierge très sainte, qui fûtes agréable au Seigneur et devint sa Mère, immaculée dans le corps et l'esprit, dans la foi et l'amour; en ce solennel jubilé de la proclamation du dogme qui annonça au monde entier que vous étiez conçue sans péché, de grâce, regardez avec bienveillance les malheureux qui implorent votre puissant patronage. Le malin esprit, contre qui fut lancée la première malédiction, ne continue que trop à combattre et à tenter les malheureux fils d'Eve. O vous, ô notre Mère bénie, notre Reine et notre Avocate, qui, dès le premier instant de votre conception, avez écrasé la tête de l'ennemi, accueillez les prières que, unis avec vous d'un seul cœur, nous vous conjurons de présenter au trône de Dieu, pour que nous ne cédions jamais aux embûches qui nous sont tendues, qu'ainsi nous arrivions tous au port du salut et qu'à travers tant de périls l'Eglise et la société chrétienne puissent chanter encore une fois l'hymne de la délivrance, de la victoire et de la paix. Ainsi soit-il.

A tous ceux qui réciteront cette prière, Nous accordons pour une fois par jour l'indulgence de trois cents jours.

Du Vatican, le 8 septembre 1903. **PIE X, PAPE.**

N. B. — On peut se procurer cette Prière au secrétariat de l'Archevêché, aux prix que voici (y compris le port):

Par 1000 exemplaires, \$1.25.

“ 500 “ 0.75.

“ 100 “ 0.25.

Sa Sainteté Pie X

— o —

Pie X est très matinal, — dit M. Fornari. Quand l'*aiutante* de chambre, le jeune Sili, entre le matin, peu après 5 heures, dans la chambre du Pape, celui-ci est déjà debout le plus souvent. Dès que Sa Sainteté est levée, elle récite le bréviaire.

Après les six heures, le Pape dit la messe dans le petit oratoire improvisé le lendemain de son élection. Cet oratoire se trouve en face de la fenêtre. L'autel est entouré d'un tapis qui va jusqu'à la moitié de la pièce ; un prie-Dieu et un fauteuil à bois doré sont placés devant l'autel.

La messe est généralement servie par le secrétaire privé de Sa Sainteté ; après la messe, le Pape se met sur le prie-Dieu pour assister à une messe d'action de grâce. Ensuite le Saint-Père prend son premier déjeuner consistant en une tasse de café au lait.

La matinée passe vite. Si la chaleur n'est pas excessive, Pie X descend au jardin où il aime faire une longue promenade à pied pendant laquelle il fait la conversation avec le camérier secret participant et l'*esente* de la garde-noble, qui sont du service du jour.

Le Saint-Père ne manque jamais de se rendre à la grotte de Notre-Dame de Lourdes pour prier ; il l'a fait tout particulièrement ces jours-ci, voulant s'associer en esprit au pèlerinage des catholiques italiens au célèbre sanctuaire dédié à la Sainte Vierge en France.

La promenade ne dure pas au delà d'une heure. Dans son cabinet l'attend la correspondance du jour, toujours fort nombreuse et dont le Pape s'occupe lui-même. Puis il reçoit les rapports des Sacrées-Congrégations et prononce, sur toutes ces questions si compliquées, son jugement éclairé.

Pie X ne peut pas souffrir la négligence, le défaut d'ordre, de régularité, d'exactitude.

Ensuite vient le tour de Mgr Merry del Val, secrétaire d'Etat, et le pape s'occupe alors des relations avec les gouvernements étrangers. Puis c'est le tour des audiences royales officielles et privées. Les cardinaux, les préfets des Sacrées Congrégations, les secrétaires et les fonctionnaires, ainsi que

le majordome, ont des audiences rotales à jour fixe. Ce qui fatigue surtout le Pape, ce sont les audiences spéciales, qu'il accorde avec une certaine largesse.

Pie X s'entretient avec tous, les questionne, les réconforte, les encourage et les bénit.

L'affabilité du Pape lui a gagné tous les cœurs. Ceux qui l'approchent en parlent comme d'un père.

Peu après midi, le Pape dîne. Le repas est très frugal. Ensuite, il fait une sieste d'environ une heure dans sa chambre à coucher, puis il reprend son bréviaire et ses occupations. A 6 heures du soir, accompagné de l'abbé Pescini, jeune prêtre vénitien, de Mgr Bisleti, maestro di camera, de M. Sili, *aiutante* de chambre, le Pape se promène dans les loges du troisième étage, dans les galeries des cartes géographiques. Ordinairement le Pape y est attendu par des groupes de fidèles, venus pour baiser le pied du Souverain Pontife.

Ensuite Pie X reste seul avec son secrétaire et se promène à travers les galeries, dont l'accès est alors gardé par un gendarme pontifical. Durant cette promenade, le Pape reprend sa liberté entière et en se promenant il évoque fréquemment des souvenirs de Venise; on s'arrête tantôt pour regarder les peintures et décors, tantôt pour jeter un regard sur Rome et les collines albanaises et tusculanes, qui de cette hauteur du Vatican présentent un aspect merveilleux. La promenade terminée, le Pape rentre pour travailler jusqu'à 9 heures; alors il prend son repas du soir et termine la lecture de son bréviaire; quelquefois, il lit encore un journal quelconque, puis se couche, mais jamais plus tard que dix heures et demie, et il en a besoin.

— Des personnes ont manifesté leur surprise de ce que le nouveau Pape fût d'une modeste origine.

C'est une des gloires de l'Eglise catholique d'élever au Souverain Pontificat ses fils, quelle que soit la condition de leur famille, lorsqu'ils se recommandent aux suffrages du Sacré-Colège par leur mérite, leur talent et leurs vertus.

Voici la liste de certains Papes issus de familles pauvres :

Saint Pierre, premier Pape, était pêcheur de la mer de Tibériade.

Jean XVII et Damase II naquirent dans une famille d'indigents.

Aj
que :

Adrien IV était fils d'un mendiant.

Urbain IV, qui institua la solennité de la Fête-Dieu, avait eu pour père un savetier.

Nicolas IV, général des Franciscains avant d'occuper la chaire de saint Pierre, était originaire d'une famille de très basse condition.

Les parents de saint Célestin V, chargés d'un grand nombre d'enfants, vivaient d'aumônes.

Le bienheureux Benoît XI, religieux dominicain, était fils d'une lavandière. Ce Pape refusa de recevoir sa mère lorsqu'il apprit qu'elle se disposait à se présenter à lui couverte de riches vêtements. Il ne l'admit en sa présence que vêtue d'habits de sa condition.

Jean XXII, fils d'un fripier, eut son cousin pour successeur immédiat.

Le père de Benoît XII était meunier.

Boniface IX, fils de parents très pauvres, fit à pied et au milieu des plus grandes difficultés son premier voyage à Rome.

Alexandre V était d'une naissance si obscure qu'il ne connut jamais ses parents. Le seul souvenir qu'il avait conservé de son enfance, c'est qu'il avait dû mendier pour vivre.

La mère de Nicolas V vendait des œufs et de la volaille.

Sixte IV, fils d'un pêcheur, avait été pêcheur lui-même jusqu'au jour où il fut admis dans un monastère de Franciscains.

Adrien VI garda pendant plusieurs années les brebis de ses maîtres. Il entra plus tard dans l'ordre de saint Dominique.

Pie IV, fils d'un laboureur, fut longtemps gardien d'un troupeau de porceaux et revêtit ensuite l'habit de saint François.

Enfin Adrien VII était le fils d'un modeste charpentier de marine.

Ces exemples démontrent bien qu'il n'existe au monde aucune institution aussi sainement démocratique que la sainte Eglise de Dieu.

(Semaine religieuse d'Evreux.)

Ayez grand soin de garder toujours la tranquillité du cœur, parce que Satan pêche dans l'eau trouble.

Chronique diocésaine

— Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, ont été nommés :

M. l'abbé Art. Gouin, curé du Sacré-Cœur de Jésus (Beauce) ;
M. l'abbé Chs Gouin, assistant, au Sacré-Cœur de Jésus (Beauce) ;

M. l'abbé R. Labbé, curé de Saint-Laurent, I. O. ;

M. l'abbé Ph. Roy, curé de Sainte-Anastasie de Lister.

— Samedi, le 21 novembre, Monseigneur l'Archevêque a présidé une belle cérémonie au Patronage Saint-Vincent de Paul, dont l'église était remplie d'amis de cette œuvre excellente.

Après la messe, célébrée par Sa Grandeur, le R. P. Albert, O. M. C., s'inspirant des prières du Rituel expliqua la transformation mystique opérée dans l'âme du religieux et signifiée par la prise d'habit. Le religieux se dépouille du vieil homme, de l'homme de péché, pour se vêtir de l'homme nouveau qui a été créé dans la justice et la sainteté.

Voici le nom des postulants qui ont pris le saint habit :

Fr. Fidèle Fortin, de l'Anse Saint-Jean, diocèse de Chicoutimi ; Fr. Charles Paquet, de Charlesbourg ; Fr. Jean-Baptiste Jobin, de Charlesbourg ; Fr. Edmond Lafrenjère, de Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup, diocèse de Trois-Rivières ; Fr. Jean-Baptiste Gosselin, de Saint-Sauveur de Québec ; Fr. Alfred Boivin, de Saint-Sauveur de Québec ; Fr. François-Xavier Légaré, de Saint-Romuald ; Fr. Joseph Côté, de la Baie Saint-Paul, diocèse de Chicoutimi ; Fr. Frédéric Bédard, de Charlesbourg ; Fr. Alfred LaRue, de Sainte-Jeanne de Neuville.

Les anciens profès, tant Pères que Frères, au nombre de quinze, revêtirent aussi le costume religieux.

Enfin le Fr. Pierre Lamontagne, de Saint-Raphaël, fit ses vœux de 7 ans ; le Fr. Joachim-Thibodeau, de Cap Maria, prononça ses vœux perpétuels, ainsi que le Fr. Narcisse Grenier, de Plessisville.

La cérémonie se termina par la rénovation des vœux des profès.

Il y a en ce moment au Patronage 15 profès, dont 5 Pères et 10 Frères, 10 novices, 14 junioristes.

Ne
plus c

Dans un prochain numéro, nous reproduirons un article récent des *Fleurs de la Charité* sur la prise d'habit dont il vient d'être parlé.

— Le culte de Sainte Cécile, patronne des musiciens, est fort populaire chez nous, surtout dans nos maisons d'éducation dont la plupart solennisent sa fête par quelque programme musical. Nous avons eu l'avantage d'assister, cette année, à deux de ces célébrations : au collège de Lévis et au Couvent de Sillery.

Au collège de Lévis, où l'on a dû avancer la fête, ce fut le 18 novembre que l'on convia les amis de la maison à une fort jolie soirée dramatique et musicale. Comme musique et comme drame, cette soirée a été très réussie, et l'auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements aux élèves qui ont si bien chanté, si bien exécuté les morceaux de musique, si bien interprété opérette et comédie.

Dimanche soir, le 22 novembre, les élèves du couvent de Jésus-Marie de Sillery ont donné un véritable concert vocal et instrumental. De peur de paraître exagéré, contentons-nous de dire que cette musique était... exquise, et que nous n'avions jamais vu une salle de réception disposée avec tant de goût. Et puis il y a là un orchestre de violons, mandolines et guitares que nous ne sommes pas près d'oublier. — Dans l'après-midi, M. l'abbé Faucher, vicaire à la Basilique, avait prononcé à la chapelle de l'institution le panégyrique de sainte Cécile.

Suivant une tradition déjà vieille, c'est à l'église de Saint-Jean-Baptiste que se fait à Québec la célébration publique de Sainte-Cécile. L'Union musicale y a vraiment soutenu sa réputation en exécutant avant tant de perfection une messe de Beethoven. Le R. P. Adam, S. J., a fait un sermon remarquable. — L'église était absolument bondée de fidèles, aux premiers rangs desquels on voyait les honorables ministres Parent, Turgeon et Robitaille, et autres grands personnages politiques.

Ne reculez pas devant la peine ; on peut souvent faire beaucoup plus qu'on ne se l'imagine.

Les prédications du Pape



C'est surtout dans les audiences populaires que Pie X se donne de tout cœur à son peuple de Rome. Depuis de longues années, le grand âge et la santé de Léon XIII lui interdisaient les contacts fréquents et directs avec la foule et, pour beaucoup, le Pape était un inconnu qu'ils n'avaient jamais entrevu : dès maintenant, on n'en saurait plus dire autant. Chaque semaine, quatre ou cinq paroisses de Rome sont admises en audience ; les réceptions ont lieu en plein air, dans la cour Saint-Damase ou dans la cour du Pin ; au fond de la cour s'élève une estrade où le Pape vient prendre place ; à ses pieds s'entasse la foule des fidèles : ils sont là dix mille, quinze mille ou même davantage. Toutes les classes de la société sont représentées, mais les plus humbles, arrivés les premiers parce qu'ils se résignent plus facilement aux longues attentes, sont aussi les premiers placés. Lorsque le Pape paraît, ce sont les acclamations habituelles, que ne couvre point le son des tambours de la garde palatine ; des chœurs entonnent l'hymne pontifical, écouté debout par le Pape : parfois un enfant, interprète de tous, récite quelque sonnet. Enfin, le Saint-Père prend la parole. Il parle à ces foules le langage simple et familier qui leur convient ; c'est vraiment un prône qu'il leur adresse, dans un silence religieux, d'une voix chaude et ardente. Il leur rappelle les grands devoirs de la vie chrétienne : il insiste surtout sur les obligations de la vie de famille ; aux parents, il recommande la bonté, la tolérance, le pardon facile ; aux enfants, le respect et l'amour. En terminant, il donne sa bénédiction ; puis, de nouvelles acclamations, et le chant de l'hymne pontifical terminent ces audiences qui obtiennent le plus vif succès, et conquièrent tout à la fois l'affection des fidèles et le respect des incroyants. L'*Aventi* ne déclarait-il pas récemment que, si le Pape voulait sortir du Vatican, les socialistes protégeraient au besoin sa liberté ?

(*Semaine religieuse de Paris*)

Défiez-vous des mauvaises conversations ; elles gâtent l'esprit comme le mauvais air infecte le corps de celui qui le respire.

(
f
S
d

d
in
de
M
de
eu
tra
gr

chi
un
dit
tou
ge
siti
vol
L
Mon
prot
Vier
daie
sage
liens
Tr
Saint
4000
canad
me lei
Les a

Où s'en vont les Congrégations ?

Beaucoup de personnes se demandent ce que deviennent les Congrégations après leur départ pour l'exil. Voici, pour satisfaire cette légitime curiosité, quelques détails sur les Frères Saint-François-Régis, de Roche-Arnaud et de Chadenac, au diocèse du Puy.

Quand l'arrêt de leur dissolution leur fut notifié le 2 avril dernier, les Frères Saint-François-Régis se demandaient avec inquiétude ce que deviendrait leur modeste institution. Depuis deux mois, plusieurs se dévouaient à la recherche de refuges. Malheureusement, à la fin d'avril, on n'avait pas encore trouvé de solution convenable. Pour comble d'infortune, les Frères eurent la douleur de perdre, à quelques mois d'intervalle, quatre des leurs, dont trois anciens, terrassés bien plus par le chagrin que par la maladie.

Dans les premiers jours de mai, un colonisateur doublé d'un chrétien conviait les Frères à le suivre au Canada, pour fonder une grande exploitation agricole avec orphelinat. « Je sais, leur dit-il, que vous êtes sans ressources, puisque l'on a confisqué tous les immeubles, je supporterai donc les frais de votre voyage et de votre installation. » Comme on le pense, la proposition fut acceptée avec empressement et une quarantaine de volontaires partaient le 11 juin du Puy pour le Canada.

Le 12 juin, ils étaient à Paris où, selon la recommandation de Monseigneur l'évêque du Puy, ils allèrent se mettre sous la protection du Sacré-Cœur à Montmartre et de la Très Sainte Vierge à Notre-Dame des Victoires. Le soir même, ils se rendaient à Anvers et s'embarquaient en compagnie de 1500 passagers : Irlandais, Anglais, Allemands, Belges, Polonais, Italiens, pour les rives du Saint-Laurent.

Trois semaines après, ils se trouvaient réunis au bord du lac Saint-Jean à cent lieues de Québec, près d'une petite ville de 4000 âmes qui porte le joli nom de Roberval. Le gouvernement canadien leur a accordé une concession, trente fois grande comme leurs anciennes propriétés de Chadenac et de Roche-Arnaud. Les autorités ont naturellement promis leur entier concours à

l'orphelinat projeté qui s'appellera *Nouveau-Roche-Arnaud*. Déjà, des constructions ont été élevées, des terrains sont défrichés et 50 hectares de terre seront en valeur l'an prochain.

Voilà ce qu'ont fait en six mois quarante exilés, à 7000 kilomètres de la patrie, dans la libre Amérique.

(*Semaine Religieuse* de Paris, 31 oct. 1903.)

L'émigration bretonne au Canada

Les tristes incidents dont la Bretagne a été récemment le théâtre, — érection d'une statue à Renan, désordres d'Hennebont, proscription de la langue bretonne, fermeture de monastères et d'écoles, — ont produit, comme on le sait, la plus fâcheuse impression dans la vieille terre si catholique d'Armor. Ces graves événements menacent d'avoir d'autres conséquences fâcheuses, même au point de vue national. On annonce, en effet, qu'un certain nombre de Bretons ont décidé d'émigrer au Canada, sur une terre où leurs opinions religieuses puissent s'épanouir à l'aise. Un prêtre breton, M. l'abbé Le Floch, vient de passer l'été dans le Far-West canadien, afin d'examiner les localités qui pourraient le mieux convenir à nos compatriotes, et il compte y envoyer les émigrants au printemps prochain. Nous ne saurions nous réjouir de ces départs. C'est avec tristesse, en effet, que la France catholique verra partir au delà des mers les meilleurs de ses fils. Sans doute, elle comprend les nobles motifs qui les font quitter une nation infidèle à ses convictions. Mais, pourtant, s'il en était temps encore, elle les prierait de surseoir à cet exode, au nom des considérations les plus sacrées. Punit-on sa patrie, même pour les raisons les meilleures ? Ensuite, s'il faut lutter pour leur Dieu et leur Eglise, qu'ils restent donc à combattre avec nous ! Désertion et découragement ne sont pas des mots bretons. Enfin, si les plus vaillants lutteurs devaient s'en aller les premiers, quel triste exemple ce serait pour ceux qui restent !

(*Semaine religieuse* de Paris, 31 oct. 1903.)

La France du passé

Un libre penseur disait dernièrement à son ami Jules Le-maître :

« Je reproche aux bandits qui nous tiennent de m'avoir fait presque une âme d'émigré. La France que nous leur devons est si vilaine *par la méchanceté des uns et la pusillanimité des autres*, que j'ai peine à l'aimer encore dans le présent.

« *Alors, je l'aime d'autant plus dans le passé.* »

... « C'est là que j'« émigre », dans ses vieux livres, dans son histoire, dans ses vieux monuments d'art. Et ce n'est pas ma faute, *mais il se trouve que ce qu'il y a, dans ce passé, de plus charmant et de plus émouvant fut presque toujours catholique.*... »

C'est justement comme nous, qui ne pouvons aimer que la France du passé.

Question de rubrique

DÉCISIONS

OFFICE DES FUNÉRAILLES. — On peut conserver la coutume, là où elle existe, de porter le corps des défunts à l'église après vêpres les jours de fêtes solennelles ou même les trois derniers jours de la Semaine sainte, et d'y *réciter* les prières liturgiques. (9 juin 1899.)

A l'absoute devant le catafalque *vide*, le célébrant et le diacre doivent toujours se placer entre le monument et l'autel, le sous-diacre entre la porte et le monument, qu'il s'agisse d'un prêtre ou d'un laïque. Il faut excepter le cas où le cadavre serait moralement présent (20 juin 1899) ; c'est-à-dire dans les obsèques où une cause particulière, comme une maladie contagieuse, aurait empêché de porter le corps à l'église.

A l'absoute célébrée sans ministres, le corps absent, l'officiant doit faire le tour du catafalque pour l'aspersion et l'encensement suivant les rubriques. (20 juin 1899.)

Les messes permises par le décret *Aucto* de 1896 ne peuvent se dire que dans l'église où se célèbre l'enterrement, non dans les autres chapelles ou églises de la cité, ni à plus forte raison en

dehors de la cité ; mais il suffit que le cadavre soit présent dans une maison pour qu'on puisse célébrer les messes de *Requiem* dans les oratoires privés de cette maison. (3 avril 1900.)

Tandis qu'on accompagne le corps, on doit, autant que possible, s'en tenir au rituel, et, par conséquent, chanter les psaumes prescrits. (3 avril 1900.)

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE QUATRIÈME

(*Suite.*)

Le vent fraîchissait; le capitaine Forêt pressait pour l'embarquement. L'office fini, on plia la chapelle; on prit, sans s'asseoir, quelques bouchées de pain avec du lait, en laissant quelques cha-pelets et cathéchismes à ces pauvres gens, et l'on courut à bord. Il y eut moins à louvoyer que le jour précédent, la route se fit par un temps plus clair; mais la vue de la côte n'en fut pas plus belle : toujours des isles et des rochers, et entre ceux-ci l'endroit où périrent, le 24 novembre 1812, deux ecclésiastiques partis de Québec, à la fin d'octobre, pour les Isles de la Magdeleine, sa-voir: Messieurs Louis-Antoine Dufresne, prêtre, et Jean Vézina, sous-diacre. Pour leur malheur, le maître de la goélette, qui la conduisait, se trouvait être un terrible ivrogne. Incapable de conduire lui-même son vaisseau, il ne voulut cependant prendre conseil d'aucun autre. Rendu auprès des Isles de la Magdeleine, où il prétendait aller, il résista à un homme de l'endroit, qui était à bord, nommé Jean Turby, qui lui indiquait la route d'une manière sûre. Il s'obstina à ne la point prendre, et dans la tempête qui dominait alors, il passa, quoiqu'on pût lui dire, au nord des isles, où il fallait aborder par le sud, se trouva jeté en pleine mer, lancé au large du Cap-Breton, puis conduit, sans le savoir, au sud d'Halifax, et même à une grande distance. Le temps s'étant réparé, après quelques jours, il fit route vers le nord ; mais ne connaissant pas la méchante côte à laquelle il avait à faire, toujours demi-ivre et toujours obstiné, il alla

darder sa goélette sur une batture faisant partie des rochers de Maccodom. Il n'y eut plus à douter de la perte totale du vaisseau et des dix personnes qui étaient à bord. C'était à neuf heures du soir. La nuit était extrêmement obscure et le vent très fort. La capitaine s'attacha avec un câble à l'un des deux mâts, disant qu'après avoir mal commencé, il fallait mal finir. On se hâta d'ouvrir le grand panneau de la cale, et d'y défoncer quelques quarts de farine pour faire place à M. Dufresne qui, après s'être lui-même recommandé à Dieu, confessa tout ce qu'il y avait de catholiques à bord. Trois heures après, le vaisseau était en pièces, et tout le monde submergé, excepté Jean Turby, qui se sauva sur un des débris, fut porté sur une isle, vers le petit jour, et recueilli, sans connaissance, par un bâtiment qui faisait route pour Arichat, où il hiverna, après être revenu de son évanouissement et s'être guéri les bras et les jambes, des contusions qu'il s'était faites dans cette cruelle et fatale nuit.

13 juillet. Avec M. Dufresne fut submergée une bibliothèque mieux fournie que ne l'est ordinairement celle d'un jeune prêtre qui part pour mission. Il était en outre abondamment pourvu de toutes choses, spécialement de toile fine, d'étoffes de soie destinées à faire des ornements d'église, et entre autres d'un calice tout neuf qu'il était chargé de faire parvenir à M. McEachern, missionnaire de l'Isle Saint-Jean. Tout cela fut perdu, ou mis par l'eau de mer hors d'état de servir. Le calice est tombé entre les mains d'un des protestants qui habitent la côte la plus voisine. Déjà on lui a offert de le céder pour le poids de l'argent ; mais il a refusé, dans la persuasion très fautive que pour ravoïr ce meuble, qui n'avait pas encore servi, on lui en donnera un prix considérable.

Jean Turby était persuadé que le naufrage avait eu lieu à six milles au large, et l'avait ainsi fait croire à tous ceux auxquels il l'avait raconté dans le cours de l'hiver. Mais dès le printemps suivant, la carcasse du vaisseau qu'il était aisé de reconnaître, fit voir qu'il avait péri à une très petite distance d'une des îles qui bordent la côte, et que la plus grande partie des hommes qui étaient à bord de la goélette auraient pu se sauver, si l'obscurité de la nuit ne les eût empêché de reconnaître où ils étaient. Jamais prêtre n'était parti pour mission avec plus de joie, plus d'empressement, plus de projets édifiants que l'abbé

Dufresne. Dieu, en ne lui permettant point d'y parvenir, lui à tenu compte de ses bons désirs, et l'a apparemment récompensé de tout le bien qu'il aurait pu faire, tant aux Isles de la Magdeleine qu'à Magré et Chétican qui devaient aussi faire partie de sa mission.

Voici un trait qui fait honneur à la piété et à la reconnaissance des fidèles de Chétican. Ils n'ont jamais vu ce missionnaire ; mais ils ont appris qu'il avait péri en chemin pour aller chez eux. Croit-on qu'en cela ils ont trouvé un motif suffisant de s'intéresser d'une façon très particulière à son bonheur éternel ? La preuve en est claire : c'est que l'abbé Manseau qui vient d'hiverner dans cet endroit, assure qu'il s'est à peine passé une semaine depuis le mois de novembre dernier jusqu'au mois de mai, où il n'a eu un ou plusieurs services à chanter, pour le repos de l'âme de M Dufresne.

13. Le capitaine Forêt avait entrepris de ne pas mouiller entre Forbay et Halifax et il en vint à bout. La nuit ne fut pas perdue. Il profita de tous les avantages que le vent fort ou modéré, favorable ou contraire, put lui procurer. Ses passagers outre les rochers de Maccodom, qui ne pouvaient leur rappeler que des souvenirs funèbres, eurent à considérer l'isle nommée Pierre-à-Fusil ou Flint-Island. Bien différente de celle de même nom qui se trouve auprès du Cap-Breton, celle-ci a réellement quelque droit au nom qu'elle porte : elle est en forme de bureau ou pupitre à écrire, ayant sa partie supérieure dans une position horizontale et le reste en plan incliné, plus large par le bas que par le haut, et est toute couverte d'une herbe verte et vase, très propre à faire ressortir cette forme curieuse.

A quelques lieues d'Halifax, les isles sont moins voisines de la terre ferme et moins serrées entre elles. On aperçoit d'espace en espace quelques beaux établissements, des maisons bien construites, des prairies abondantes en foin, de vastes champs de patates, peu de grain, si ce n'est du seigle, du sarrasin, de l'avoine, le tout en assez petite quantité. On passe devant la baie de Chez-zetcook sans l'apercevoir, à raison de son enfoncement. On passe l'Isle du Diable ou Devil's Island avant d'arriver au havre d'Halifax, autrefois nommé Chebouctou. Ce havre a deux entrées séparées par plusieurs isles dont quelques-unes sont couvertes d'habitations très riantes. Le capitaine Forêt préféra la

première qui est, en effet, plus à la bienséance des vaisseaux qui viennent de la partie nord.

14 juillet. Plus on approche d'Halifax par ce côté, plus les alentours deviennent intéressants. Il nous fallut courir un grand nombre de bordées pour battre le vent debout et pour dompter la marée qui était contraire. Cependant la ville se découvrait par parties. L'édifice le plus frappant est celui qui contient l'horloge publique. C'est une tour carrée dont la base fort large est occupée par un corps de garde. Le feu qu'il y faut entretenir pendant l'hiver pour les soldats, préserve l'horloge des inconvénients du froid, de manière qu'elle est très bien réglée en toute saison. Sa place est extrêmement bien choisie. Bientôt après, paraissent les casernes des troupes et celles de l'artillerie, séparées des premières et situées comme elles dans la partie supérieure de la ville. La citadelle et son pavillon, et son télégraphe se présentent au même coup d'œil que les casernes, après quoi les clochers des différentes églises, puis d'autres édifices tant publics que particuliers, qui semblent renchérir les uns sur les autres par la beauté de leur position et la variété de leur structure. Enfin la cité entière se développe de la manière la plus avantageuse. Elle a la forme d'un parallélogramme placé sur le penchant d'un côteau qui fait partie d'une baie dont la profondeur n'est pas moins de 25 à 30 milles, et qui se rétrécit graduellement jusqu'à son sommet que l'on trouve à plus de 3 lieues à l'ouest nord-ouest de la ville. Six larges rues parallèles au rivage partagent la ville sur le long et sont divisées par une dizaine de rues de traverse. Celle des grandes rues qui est la plus voisine des quais et du rivage, Water Street, est longue d'un demi-mille et bordée de maisons d'une extrémité à l'autre. Les autres se garnissent avec une rapidité inconcevable. On croirait à peine qu'avec du bois il fût possible de faire des édifices aussi grands et aussi nobles que ceux qui se voient dans la partie supérieure de la ville, telles que sont entre autres les maisons du juge en chef, du collecteur de la douane, celle qu'occupe en ce moment le major général Gosselin, ouvrage du duc de Kent et propriété du gouvernement, auxquelles on peut ajouter la halle des francs-maçons et les églises anglicanes et presbytériennes. Celle des catholiques leur est inférieure, mais elle surpassera

toutes les autres dans peu d'années, si les membres de cette congrégation persistent dans le projet qu'ils ont d'en construire une autre en pierre et sur un vaste plan.

14. Un grand nombre de maisons sont terminées en plate-forme. D'autres ont un toit au milieu et des plates-formes sur les ailes. C'est à Halifax qu'il faut aller pour trouver de beaux portiques, de superbes perrons, de grandes entrées, des escaliers larges, des appartements nobles et bien ornés.

De tous les édifices publics, la maison du gouverneur est le seul qui soit construit en pierre jusqu'à présent. Cette pierre est grise, vient de Pictou, se taille avantageusement, est ici en grande réputation. Des particuliers en ont employé à faire des piliers de 8 à 10 pieds de haut tout d'une pièce, pour terminer les clairs-voies qui sont au-devant de leurs maisons. Avec cette même pierre se construit maintenant et une maison de ville qui doit servir à recevoir les deux Chambres du Parlement provincial, et une au-dessus du Dock-Yard pour le logement de l'amiral en station ici, et une troisième pour certains officiers du département de la marine. La ville ne peut recevoir qu'une grande addition d'embellissement de ces trois édifices déjà fort avancés.

A l'extrémité nord-ouest de la ville, et sur le bord du havre, est placé le Dock-Yard, c'est-à-dire une cour immense entourée d'une foule de magasins, de maisons, de beaucoup d'ateliers, tous employés à l'entretien de la marine royale. Quelle propreté, quel ordre, mais aussi quelle dépense ! L'édifice le plus remarquable de ce département et sans contredit la maison qu'occupe le commissaire ou pourvoyeur général de tout ce qu'il faut pour les vaisseaux du roi, officiers et équipages. Cette importante place est maintenant occupée par M. Woodhouse, homme recommandable par son intégrité et sa vigilance.

Les rues d'Halifax, si l'on en excepte les parapets, ne sont pas pavées, mais couvertes d'une espèce de gravois ou de gros sable qui sèche aussitôt que la pluie a cessé de tomber. Elles sont généralement tenues dans une extrême propreté et garnies des deux côtés, en plusieurs endroits, de saules qu'on a soin d'étêter de temps à autre, pour les faire grossir, au moyen de quoi ces arbres donnent un aussi bel ombrage que celui que l'on tire du bois blanc ou du tilleul en Canada.

(A suivre.)